

SIGES Pays de la Loire Infos

La lettre d'information régionale sur les eaux souterraines

#1 | Juillet 2022



! A la une

La sécheresse estivale



Pour l'été 2022, les prévisions sur les nappes d'eau souterraine se révèlent assez pessimistes à l'échelle du territoire français. La région Pays de la Loire est particulièrement concernée puisque tous les départements ressortent en « risque très probable » (Vendée, Loire-Atlantique et Maine-et-Loire) ou en « risque probable » (Mayenne, Sarthe).

Comment les ressources en eau sont-elles suivies ?



De nombreux acteurs sont impliqués dans la surveillance des ressources en eau (le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Météo-France, le BRGM, l'OFB...).

Les niveaux des eaux souterraines et les débits des cours d'eau sont mesurés en permanence ([pour en savoir plus](#)).

Tous les mois, un bulletin de situation hydrologique est publié dans chaque région

ou bassin par les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). [Lien vers le bulletin de situation hydrologique Pays de la Loire](#).

Pour les eaux souterraines, des [bulletins de situation des nappes départementaux](#) sont établis chaque mois en Pays de la Loire.

Comment le risque de sécheresse est-il établi ?

Le risque de sécheresse se définit par la possibilité d'atteindre, d'ici août-septembre, des niveaux bas à très bas et des niveaux sous les seuils d'alerte définis par arrêtés préfectoraux sur des piézomètres représentatifs.

L'élaboration de [la carte du risque sécheresse](#) repose sur l'état des nappes après la période de recharge hivernale 2021-2022, sur des [prévisions saisonnières de Météo France](#), sur les prévisions saisonnières issues de modèles hydrogéologiques locaux ainsi que sur l'expertise des hydrogéologues régionaux du BRGM.

[Pour en savoir plus](#)



Quelles mesures pour protéger nos ressources en eau souterraines ?

Les bons réflexes pour économiser l'eau



En période de sécheresse, soumis ou non à des mesures de restrictions, chacun d'entre nous peut agir en adoptant les bons réflexes. Ces mesures d'économie permettent de réduire les conséquences de la sécheresse. [Pour en savoir plus](#)

La mise en place de restrictions



Les préfets peuvent prendre des mesures graduelles et temporaires de limitation ou de suspension des usages de l'eau non prioritaires pour les particuliers et les professionnels. Cette décision se fait sous la forme d'un arrêté dit « arrêté-cadre sécheresse » (ACS). Cet arrêté préfectoral est exposé au sein des mairies de l'ensemble des communes concernées par les mesures prises et publié dans les journaux locaux.

Pour connaître les restrictions en vigueur : [Propluvia](#) (site national)

L'élaboration d'outils pour une gestion durable et concertée de l'eau



La ressource en eau souterraine représente un enjeu de plus en plus sensible et devant les effets du changement global, les acteurs s'engagent pour l'amélioration des connaissances, le développement et la mise en place des outils pour mieux gérer les ressources en eau, de façon durable et concertée.

En Pays de la Loire, une stratégie régionale a été définie par les services et traduite dans le Plan Etat – Région pour la reconquête des ressources en eau. Des outils et méthodes sont par ailleurs développés avec les organismes publics que sont le BRGM et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. [Pour en savoir plus](#)

Quel est l'état de nos ressources en eau souterraines à début juillet ?

La vidange saisonnière des nappes se poursuit et se traduit par la baisse des niveaux.

L'état actuel des ressources en eau souterraines appelle à la vigilance. Pour l'ensemble des nappes suivies, les niveaux restent très majoritairement bas à très bas.

[Pour en savoir plus](#)





Focus

Données, connaissances



Le Réseau de surveillance de la qualité des eaux souterraines du bassin Loire-Bretagne (AELB)

L'étude de la représentativité de ce réseau a conduit à identifier des secteurs insuffisamment suivis. Aussi, dès 2022, ce réseau va être complété par de nouveaux points de suivi (qualitométriques).

[Pour en savoir plus](#)

Outils et Moyens techniques



MétéEau des Nappes

Site web public de suivi en temps réel et de prévision du niveau des nappes, véritable outil pour la gestion des ressources en eau.

[Pour en savoir plus](#)

Réglementation



Point sur la déclaration des travaux souterrains

Quelles sont les démarches obligatoires avant et après des travaux comme la réalisation d'un nouveau forage ?

[Pour en savoir plus](#)



En cours

SIGES Pays de la Loire - phase 2

Après plusieurs années de moindre activité, le site SIGES Pays de la Loire est entré dans une nouvelle phase de développement.

Le projet « SIGES Pays de la Loire - phase 2 » a débuté début 2022 et durera 30 mois. **Mené par le BRGM avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Région Pays de la Loire, ce projet permettra d'enrichir et d'améliorer le contenu mais aussi de développer de nouveaux services.**

➔ *La lettre d'information « SIGES Pays de la Loire Infos » sera diffusée 2 fois par an.*

Pesticides et leurs métabolites dans les eaux destinées à la production d'eau potable - Etat des lieux régional et pistes d'actions

Amorcé fin 2021, le projet durera 18 mois. **Mené par le BRGM avec le soutien financier de la DREAL, de l'ARS et de la DRAAF des Pays de la Loire, il cible les objectifs suivants :**

- ✓ **Etat des lieux régional** des pesticides dans les eaux brutes de surface et souterraines ;
- ✓ **Etat de l'art des connaissances** relatives à 15 molécules (substances actives et métabolites) ;
- ✓ **Production d'éléments à destination des collectivités** / Personne Responsable de la Production ou de la Distribution de l'Eau (PRPDE).

➔ *Les documents et liens produits seront accessibles sur le SIGES Pays de la Loire*



Agenda

06/07 & 06-08/09 WEBINAIRES

« SDAGE 2022-2027 DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE »

Réservés aux services techniques de l'Etat et à ses opérateurs (OFB, DREAL, DDT, AELB). Ateliers par thématique permettant d'apporter les évolutions détaillées sur cette thématique, et les répercussions sur les territoires et pour les services.

[Lien d'inscription](#)

20/09 SENSIBILISER AUX ENJEUX DE L'EAU EN LOIRE-BRETAGNE 2022

Echanges et retours d'expériences pour sensibiliser sur les enjeux de l'eau du bassin Loire-Bretagne. Rencontre destinée à tous ceux et celles qui sensibilisent le public à la préservation et à la restauration de la qualité des eaux du bassin Loire-Bretagne.

Programme détaillé à venir.

XX/10 CAFE SIGES, Nantes

Nouveau rendez-vous annuel d'1/2 journée pour les acteurs des eaux souterraines en Pays de la Loire.

Date et Programme détaillé à venir

30/11 & 01/12 BLUETEC SEA & COASTLINE

by POLLUTEC 2022, Nantes

Nouveau rendez-vous organisé par Pollutec pour répondre aux enjeux environnementaux de la mer et du littoral.

[Pour en savoir plus](#)

01/12 Journée technique Sites et sols pollués 2022, Paris / En ligne

Le BRGM organise, avec l'INERIS et en concertation avec le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, une journée technique Sites et sols pollués.

Programme détaillé à venir.

BRGM
Direction régionale des Pays de la Loire
1 rue des saumonières – BP 92342
44 323 Nantes cedex 3
Tel. 02.51.86.01.51

<https://sigespal.brgm.fr/>



[Nous contacter](#)

[S'inscrire à la Lettre d'information](#)



Geosciences pour une Terre durable

Établissement public du ministère chargé du Développement durable